Image not found or type unknown

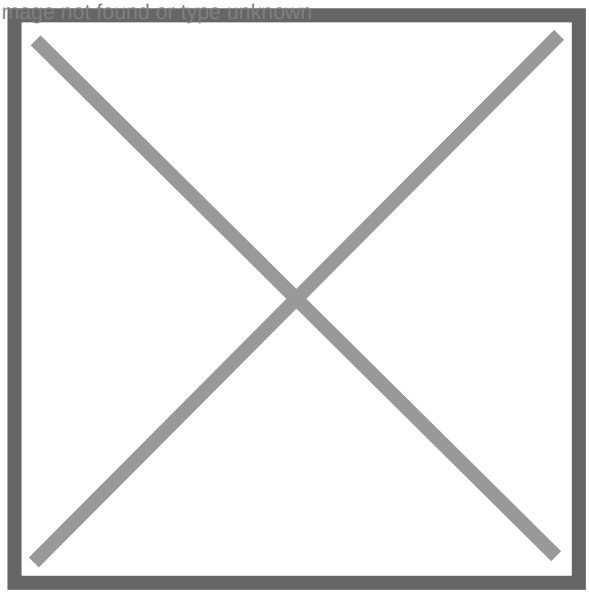

Evaluation de la pension alimentaire

Par **panthère**, le **13/05/2008** à **22:01**

Bonjour,

J'aimerais savoir sur quelle base est calculée le montant d'une pension alimentaire pour un enfant?
Y a t il une limite par rapport au salaire du parent? (pourcentage du salaire, montant maxi?)
Pourquoi demande t on au conjoint du parent de l'enfant, de fournir ses bulletins de salaire, etc..?
Est-ce que ses revenus sont pris en compte?
Si un jour, mon conjoint se retrouvait sans revenu, pourrait on me demander de payer à sa place?

Je sais, cela fait beaucoup de question mais cela m'inquiète qu'on me demande mes revenus. j'ai deux enfant en bas âge et je n'ai aucune envie d'avoir peut-être un jour à payer pour un enfant qui n'est pas le mien.
J'aime bien cet enfant mais j'aime encore plus les miens..

si vous pouvez me renseigner, je vous en remercie d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés